



A Monsieur l'Inspecteur d'académie
Directeur des services de l'Education nationale
Inspection Académique de l'Eure
24 Boulevard Georges Chauvin
27022 Evreux Cedex

Demande de respect des règles d'affectation des PE restés sans poste

Monsieur le Directeur Académique,

Depuis le printemps, nous n'avons cessé de vous alerter sur les dangers des nouvelles règles du mouvement départemental.

Force est de constater que nos craintes étaient amplement justifiées. Les conditions d'affectation des collègues dans l'Eure n'ont jamais été aussi catastrophiques pour les écoles et les personnels.

La phase d'affectation en circonscriptions en est la plus flagrante illustration : l'administration ne respecte même plus les règles qu'elle édicte.

Dans la circulaire départementale en date du 3 avril 2014, un barème a été mis en place pour les différentes phases du mouvement intra départemental.

Dans cette même circulaire, il est indiqué que « *les enseignants restés sans affectation à l'issue de la phase de juillet, seront mis à disposition temporairement d'une circonscription **en fonction de leurs vœux et de leur barème.** Ils seront affectés à la rentrée **en fonction de leur barème.** »*

Dans le barème départemental établi conformément à votre circulaire et opposable à tous les enseignants fonctionnaires titulaires, il est précisé qu'« **en cas d'égalité de barème, le premier discriminant est l'ancienneté dans le poste, le second est l'âge.** »

Or, il apparaît que certains barèmes n'aient pas été pris en compte pour l'affectation des collègues restés sans poste suite au Groupe de Travail du 9 juillet 2014. Certains collègues ont été affectés sur une circonscription alors qu'au vu de leur barème et des règles émises, ils auraient dû obtenir une autre affectation.

Nous ne comprenons pas et n'admettons pas cette situation. En conséquence, nous vous demandons de respecter les règles que vous avez établies.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur Académique, nos respectueuses salutations.

Pour le SNUDI FO 27, Romuald LAIGNIEZ

Pour le SNUipp FSU 27, Nathalie LAGOUGE

Pour le SE UNSA 27, Gwenaëlle DUPUY